



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 1^{er} avril 2023 à 14h30

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2023

PRESENTS :

Michel BLAIN	3 ^{ème} adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
Alain BATTAGLINI	1 ^{er} adjoint
Damien FIROUD	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 ^{ème} adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Philippe MURTAS	Conseiller municipal
Alina ORANGE	Conseillère municipal
Julien PAULET	Conseiller municipal
Gilles PERRIER	Conseiller municipal
Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale

ABSENT :

/

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

N° 07/2023 – DELIBERATION RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Pour donner suite à la réception des différents dossiers de demandes de subventions, Madame le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution de subventions aux associations proposées ci-dessous, il y a lieu de délibérer pour fixer les montants attribués pour l'année 2023, selon le détail ci-dessous :

Monsieur Sébastien BOVERO, Trésorier de l'Association ASCL 83630 quitte la salle avant l'attribution des montants.

DENOMINATION	MONTANT DEMANDE	PROPOSITION	MONTANT ATTRIBUE 2023	MONTANT ATTRIBUE 2022
ASSOCIATION LIVRES & LOISIRS DU LAC	1 600€	1 400€	1 400€	500 €
LES CHATS D'ANSY	3 500€	2 500€	2 500€	2 500€
ASCL 83630	8 000€	7 000€	7 000€	7 000 €
ASSOCIATION VERDON OXYGENE - NATUREMAN	1 500€	1 000€	1 000€	0



SWIMRUNMAN	1 200€	1 000€	1 000€	0
RADIO VERDON	A discrétion	0	0	0
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DU VAR	500€	0	0	0
ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DU VAR	150€	0	0	0
TOTAL	15 250€	12 900€	12 900€	10 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour et 1 abstention :

APPROUVE l'attribution des subventions 2023 aux associations ci-dessus

DEMANDE à Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON
Les jours, mois et ans susdits
Le Maire,
Denise GUIGUES